

Alain Missoffe
Philippe Franchini



Femmes de fer

Elles ont incarné
la saga Wendel

Tallandier

FEMMES DE FER

ALAIN MISSOFFE
PHILIPPE FRANCHINI

FEMMES DE FER

Elles ont incarné la saga Wendel

Tallandier

Couverture : en haut, de gauche à droite, Marguerite d'Hausen (Madame d'Hayange), Joséphine de Fischer de Dicourt, Berthe de Vaulserre, Andrée des Monstiers-Mérinville ; en bas, de gauche à droite, Élisabeth de La Panouse (Dexia), Thérèse de Gargan (la maréchale Leclerc), Hélène de Wendel, Hélène Missoffe. © Coll. part.

© Éditions Tallandier, 2020
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-3568-3

Les fondatrices



MADAME D'HAYANGE (1720-1802)

Marguerite d'Hausen, veuve de Charles de Wendel, fut la « maîtresse de forges », viscéralement attachée à Hayange en pleine tourmente révolutionnaire.

© Peinture anonyme, coll. part.



JOSÉPHINE (1784-1872)

Mariée à François de Wendel, elle-même Wendel par sa mère, Joséphine de Fischer de Dicourt dirigea d'une main ferme l'entreprise, soutenue par son fils Charles et son gendre Théodore de Gargan, et inspira un système social très en avance sur son temps. Elle a réuni ses descendants au sein d'une société familiale qui perdure aujourd'hui.

© Peinture anonyme, coll. part.

Les dames de l'Union lorraine



BERTHE (1849-1918)

Épouse de Henri de Wendel, Berthe de Vaulserre connut les affres de l'annexion de la Moselle par les Allemands et fut un soutien inconditionnel de son mari. Devenue plus Wendel que les Wendel, elle fut la fondatrice de l'Union lorraine. © Coll. part.



ANDRÉE (1886-1980)

Épouse de Maurice de Wendel, Andrée des Monstiers-Mérimville est ici aux côtés de Winston Churchill. Elle a reçu le Tout-Paris dans son hôtel de l'avenue de New-York, a repris le flambeau de Berthe à l'Union lorraine et fut très impliquée dans l'action sociale à Jœuf. © Coll. part.

Les milles et une nuits



HÉLÈNE DE WENDEL (1903-1986)

Fille de Guy de Wendel, d'origine gréco-byzantine par sa mère, Hélène de Wendel fut une disciple de la célèbre poétesse Anna de Noailles, dont elle a épousé le fils, et brilla dans les milieux culturels parisiens aux côtés de Francis Poulenc et Darius Milhaud. © Joan Porcel



RENÉE (1907-2002)

Fille d'Andrée, Renée de Wendel assura avec son mari, Jean Seillière, la présence familiale en plein bassin houiller, à Forbach. Des années plus tard, elle fit rayonner le bal des Petits Lits blancs, œuvre destinée à soutenir les jeunes tuberculeux. Elle est ici à l'Opéra de Paris, aux côtés du président de la République Vincent Auriol en 1948. © AGIP-Robert Cohen

Au service de la France libre



LA MARÉCHALE (1903-1996)

Thérèse de Gargan épousa Philippe de Hauteclocque, le suivit et le soutint dans sa glorieuse destinée (ci-contre). Après le décès tragique de Leclerc, elle devint la « mère » des anciens de la 2^e DB et de leurs familles (ci-dessous, à Strasbourg, en novembre 1949). © Coll. part.





La Résistance en famille

DEXIA (1898-1972)

Petite-fille de Robert de Wendel, Élisabeth de La Panouse a rapidement rejoint la Résistance avec le professeur Robert Debré qu'elle épousa dans l'après-guerre. Elle connut la douleur de perdre deux fils durant le conflit, l'un dans la 2^e DB, l'autre déporté à Mauthausen.

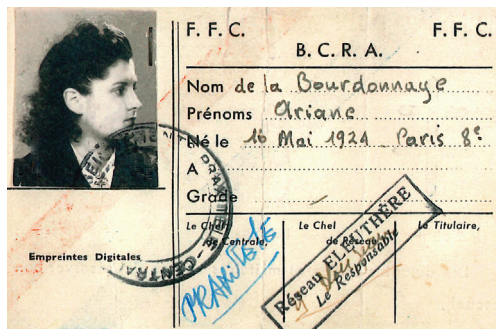
© Coll. part.



BERTRANNE (1919-2002)

Fille aînée de Dexia et de son premier mari, Alphonse de La Bourdonnaye, Bertranne s'engagea dans la Résistance sur les traces de sa mère. Prenant des risques insensés, elle hébergea de nombreux aviateurs anglais.

© Coll. part.



NICOLE (1922-2003)

Deuxième fille de Dexia, elle suivit son mari, Jean-Pierre de Lassus Saint-Geniès, dans le maquis où elle apporta son soutien aux insurgés. © Coll. part.

ORIANE (1924-2018)

Troisième fille de Dexia, Oriane assura la diffusion de courriers secrets au sein de réseaux résistants. Après la guerre, elle épousa Yves Guéna, qui fut plusieurs fois ministre et président du Conseil constitutionnel. © Coll. part.

Les audacieuses



FRANÇOISE (1894-1944)

Une descendante Wendel qui épousa un héritier Schneider... Et pourtant, loin des forges familiales, ce couple fusionnel a vécu ensemble sa passion de l'aviation, qui s'acheva par un accident tragique en 1944. © Coll. part.



SÉGOLÈNE (1908-1981)

Fille de Maurice et Andrée de Wendel, Ségolène a été poursuivie par la Gestapo et emprisonnée pendant la guerre. Elle dévoua ensuite sa vie entière à ses compatriotes lorrains (ici au milieu des médaillés du travail à Hayange). Farouchement attachée à la Maison et à sa dimension sociale, elle laissa jusqu'à aujourd'hui un souvenir encore vivace. © Coll. part.



MARGUERITE (1908-1981)

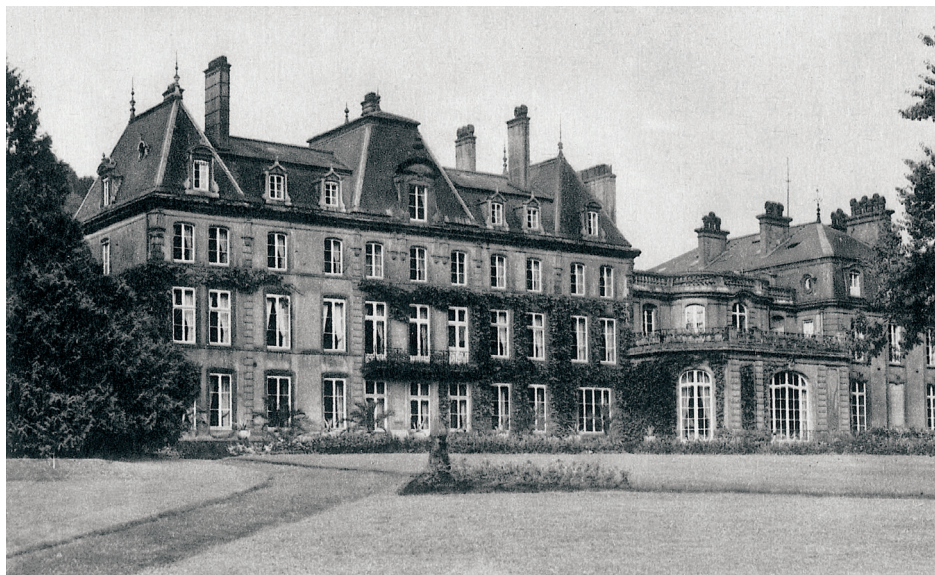
Sur la terrasse du château de Franchepré, à Jœuf, François de Wendel, l'emblématique maître de forges de l'entre-deux-guerres, savoure ce moment de tendre complicité avec sa fille Marguerite, qui consacra sa vie aux Wendel et à la Lorraine, et épousa son cousin, Emmanuel de Mitry, lequel fut après 1945 un des dirigeants de la Maison. © Coll. part.



HÉLÈNE MISSOFFE (1927-2015)

Aînée des petits-enfants de François de Wendel, elle s'engagea notamment auprès de Simone Weil. On la voit ici à l'Assemblée nationale, lors du débat sur l'école libre, le 24 mai 1984, aux côtés de Jacques Chirac. © Patrick Aventurier/Getty Images

Les Wendel chez eux



CHÂTEAU D'HAYANGE

Cœur de la Maison de Wendel depuis 1704, le château d'Hayange bénéficie d'un joli parc, à quelques mètres des « Grands Bureaux » et des usines. © Coll. part.



RUE DE CLICHY

Situé derrière l'église de la Trinité, au 10 rue de Clichy, cet imposant hôtel particulier, construit par Charles de Wendel à partir de 1861, a vu s'y succéder sept générations Wendel et fut le centre parisien de la famille. © Gérard Guillet

Avant-propos

Il y a quelques années, un de mes proches amis, Philippe Franchini, historien ayant beaucoup écrit sur l'Indochine et le Vietnam, et avec lequel je partage la passion de ces horizons lointains où j'ai vécu de nombreuses années, m'a sollicité au sujet des Wendel, ma famille maternelle. Il venait de parcourir le très bel ouvrage que Jacques Marseille leur avait consacré et il s'interrogeait sur la place des femmes dans cette étonnante et si française saga entrepreneuriale. Je fus d'emblée intéressé par le sujet, ayant toujours été frappé par le peu d'attention accordée au rôle des femmes dans la marche des entreprises en France, en particulier au XIX^e siècle.

Les Wendel... Cette longue lignée industrielle de Lorraine, dont j'ai entendu parler toute ma jeunesse, a été admirée, respectée, critiquée, vilipendée. Des dizaines d'ouvrages se sont penchés sur elle, de l'hagiographie au pamphlet. L'épopée Wendel a marqué l'histoire sidérurgique de la France. Au cœur de cette aventure singulière, les fameux maîtres de forges. Dix générations de chefs d'entreprise. Dans les biographies et les monographies sur le sujet comme dans notre imaginaire familial, il s'agit avant tout d'une

affaire d'hommes, même si l'on parle volontiers de l'engagement social des femmes. Aux premiers, la gestion des entreprises, aux secondes les responsabilités de mères de famille et de dames patronnesses...

Philippe Franchini et moi avons alors décidé d'aller plus loin, d'explorer ensemble les archives Wendel, de rencontrer de nombreux membres de la famille. Philippe apportait dans notre équipée son savoir-faire d'historien, et je le familiarisais avec un univers très particulier, couvrant plus de trois siècles. Ce travail de recherche a abouti à ce livre, écrit à deux mains. Nous avons découvert des personnalités féminines, aujourd'hui disparues – ce fut notre parti pris –, de cette lignée prolifique, qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'Histoire dans des domaines aussi divers que l'industrie et la culture, le développement social et la politique, la Révolution et les guerres, la vie provinciale et le monde parisien. Toutes profondément attachées à la Lorraine, elles ont contribué peu ou prou à l'extraordinaire aventure industrielle. Nous n'avons pu être exhaustifs quant au choix de nos héroïnes dans cette vaste famille. Il nous a fallu choisir. Mais les Wendel auraient-ils pu devenir ce qu'ils ont été sans elles ? Il nous a donc semblé aussi justifié moralement qu'historiquement d'explorer et de raconter la vie de ces femmes d'exception, de ces « femmes de fer ».

Alain Missoffe

I

LES VESTALES

Dans la Rome antique, les vestales étaient au service de Vesta, la déesse du foyer domestique et de la cité, personnification du feu sacré. Elles symbolisaient le sacrifice permanent. On ne saurait mieux définir les trois premières « femmes de fer » qui ont préservé, entretenu et assuré la postérité de l'entreprise métallurgique qu'avait commencé de créer en 1704 Jean-Martin de Wendel.

Marguerite d'Hausen a dû en assumer la gestion au décès de son mari Charles, fils de Jean-Martin, et affronter dans des conditions dramatiques les bouleversements de la Révolution de 1789. Autre veuve, celle de François, le petit-fils de Charles et Marguerite, qui fut le repreneur des forges en ruine dont elle a assuré la succession en un XIX^e siècle alternant développement et crises. En symbiose avec son fils Charles, deuxième du nom, Joséphine de Fischer de Dicourt a non seulement créé un service social inédit, mais fondé une société visant à assurer la pérennité de la maison familiale menacée par les conséquences de la défaite française de 1871. La troisième, Berthe de Vaulserre, véritable matriarche, a su soutenir son mari Henri, petit-fils de François et Joséphine, durant l'épreuve de l'annexion

LES VESTALES

prussienne et préparer ses fils à assurer l'essor de l'entreprise dans les tempêtes de l'histoire du XX^e siècle.

Elles furent les gardiennes du foyer et assumèrent des responsabilités dévolues aux hommes. Comment ne pas souligner la rupture qu'elles ont incarnée avec la situation réservée en leur temps aux femmes, considérées comme fragiles, voire d'esprit trop faible pour assurer une quelconque gestion d'affaires ?

MARGUERITE DE WENDEL

Madame d'Hayange

1720-1802

Le château d'Hayange se dresse dans un environnement verdoyant, sur les rives de la Fensch plantées de saules, d'aulnes, de peupliers. Prenant sa source à Fontoy, cette rivière serpente entre des coteaux couverts de champs cultivés, de vignobles, de prairies – Côte de Bellevue, Côte des Brebis, Côte des Vignes –, avant de rejoindre la Moselle au sud de Thionville. La vallée est dite des Anges à cause des noms de villages riverains tels que Knutange, Hayange, ou Florange. Ce ne sont pourtant pas des battements d'ailes qu'on y entend ni un ciel bleu qu'on y voit, mais le gronde-ment des forges et une fumée noirâtre qui évoquent plutôt le royaume de Vulcain.

En ce 4 septembre 1784, le glas résonne dans la vallée pour les funérailles de Charles de Wendel, maître de forges, seigneur d'Hayange, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans. Outre la famille et la parenté réunies autour de sa veuve, y assistent les ouvriers des usines, les fermiers du voisinage, et des notabilités régionales, parmi lesquelles les gouverneurs des places fortes de Metz et de Thionville. Après la veillée au

château, le cortège se dirige vers la nouvelle église paroissiale consacrée par le défunt en 1771.

Sur le bord du chemin qui y conduit se sont alignés des habitants d'Hayange et des environs. Ils se signent au passage du catafalque, marmonnant une prière pour le repos de l'âme de celui qui avait développé l'entreprise créée par son père pour en faire la plus importante de la région. Ayant réussi à imposer une prééminence incontestée parmi les maîtres de forges en Moselle, il a vécu selon son rang, mais il est resté toujours très proche de ses ouvriers, et personne ne peut nier son acharnement au travail, peu commun dans la noblesse, où le loisir est alors plus qu'un privilège, une façon d'être. À cette qualité appréciée du peuple laborieux de la Lorraine, il a ajouté une simplicité de mœurs allant de pair avec une remarquable discrétion.

Après l'office funèbre, il est procédé à l'inhumation dans le caveau de l'église, un usage accordé aux échevins (magistrats de la commune) ainsi qu'aux notables locaux. La cérémonie s'achève par la distribution d'une somme de 600 livres à cinquante-sept familles indigentes, à des veuves et à des vieillards. Une question occupe maintenant tous les esprits et se lit dans les coups d'œil de l'assistance, furtifs ou insistants, vers la famille : que va-t-il advenir désormais de l'entreprise que laisse le défunt ? Qui va en assurer la direction ? Charles a eu cinq enfants, deux garçons, François-Ignace et Benoît, et trois filles, qui sont présentes avec leurs maris et leurs enfants : Louise, épouse d'Alexandre de Balthasar de Gacheo, Reine, épouse de Jacques de La Gace d'Elseau, Catherine, épouse de Victor de Jacob de La Cottière.

L'attention de l'assistance est évidemment dirigée vers François-Ignace. Âgé de quarante-trois ans, sa personnalité et ses compétences le désignent, outre sa qualité d'aîné,

comme le successeur normal. Brillant officier d'artillerie, il est en effet devenu l'un des meilleurs spécialistes de l'industrie métallurgique. En 1768, il avait été chargé par le ministre Choiseul, sur le conseil de Gribeauval, directeur de l'artillerie royale, d'effectuer une tournée des ateliers d'armes français, puis des forges de l'Europe centrale. L'année suivante, de retour à Hayange, il avait procédé pour la première fois en France, grâce à l'ingénieur Gabriel Jars, à une production de fonte au coke de houille, avancée technique permettant le remplacement du bois, trop destructeur des forêts, par ce combustible minéral. En 1779, après un séjour en Angleterre, où il s'était initié aux procédés les plus récents, il avait été envoyé par Gribeauval aux arsenaux de l'île d'Indret, près de Nantes, pour rejoindre l'ingénieur anglais John Wilkinson, chargé par Sartine, ministre français de la Marine, de la fabrication de canons destinés aux insurgés d'Amérique. C'est là que François-Ignace a élaboré un projet gigantesque, avec la construction de forges d'une capacité de production de 5 000 tonnes de fonte par an, soit quatre à cinq fois celles de son père. Son ambition était de créer dans une perspective d'avenir une manufacture intégrant division du travail, concentration de capitaux, sociétés par actions. Le gouvernement lui ayant opposé un refus, il a obtenu en avril 1780 de Sartine un bail locatif de la fonderie d'Indret pour une durée de quinze ans. Les mines de fer et de charbon étant trop éloignées, il a jeté son dévolu sur le site du Creusot-Montcenis, où la Loire offre une facilité de transport. Faute d'obtenir l'aide du Trésor royal, il a emprunté des fonds à une caisse d'escompte et à des financiers pour créer la société Périer, Bettinger et Cie. Ainsi a-t-il pu édifier une usine de grandes dimensions, comprenant quatre hauts fourneaux. Le succès a récompensé ses efforts, et le 5 décembre 1782, il a pu diriger

la mise à feu. Un acte royal daté du 10 novembre 1786 allait permettre la création de la Fonderie royale d'Indret, à laquelle fut jointe la Cristallerie de la reine.

C'est donc là que François-Ignace de Wendel travaille désormais à réaliser ses ambitions, guidé par la philosophie des Lumières qui lui a inspiré la foi dans le progrès humain et l'espoir d'accéder à un monde plus harmonieux et fraternel. Au Creusot, il met en pratique ces idées en faisant bâtir une cité avec des maisons pour loger les ouvriers, des écoles pour instruire leurs enfants, une église, et en instituant la gratuité des soins médicaux, « la société ne [devant] point avilir les mains qui la servent », comme d'Alembert l'écrivait en 1751 dans son discours préliminaire à l'*Encyclopédie*. Et François-Ignace ne compte pas s'arrêter là, ce qui met évidemment en question la succession à la tête de l'entreprise paternelle.

Benoît, le cadet, s'est détourné des forges pour choisir le métier des armes et ne vit plus dans la région. Tous les regards se dirigent donc vers la veuve du défunt.

De grande taille, le port majestueux, la chevelure sous un voile de crêpe, vêtue d'une longue et ample robe noire, avec jabot et poignets de dentelle blanche, Marguerite d'Hausen, agenouillée à son prie-Dieu, a le visage grave, pensif.

Lorsque Charles a expiré, elle a éprouvé tout à la fois chagrin et intime solitude. Quarante-cinq ans de vie commune n'ont pu s'évaporer au dernier souffle de celui qui l'avait épousée lorsqu'elle avait vingt et un ans et avec lequel elle a partagé joies et peines, succès et difficultés, au titre non seulement d'une profonde entente mais aussi d'une communauté juridique. Au cours des heures de veillée funèbre et au-delà de l'accablement, elle a pris conscience d'une réalité : elle se trouve seule, à soixante-six ans, devant la tâche immense d'assurer la succession, sachant bien que François-Ignace

ne renoncera pas à ce qu'il a créé au Creusot et à Indret. D'ailleurs, deux jours après les obsèques, il repartira là-bas dans sa berline avec ses fils.

Certes, Marguerite n'est pas à cette époque la seule veuve à assumer la succession d'un mari défunt à la tête d'une entreprise, mais pour nombre de gens dans cette Lorraine peuplée en majeure partie de paysans, il semble impensable qu'une femme puisse être « maîtresse de forges ». Cela sonne même curieusement à l'oreille. Comment imaginer Madame de Wendel dirigeant une usine métallurgique, avec une main-d'œuvre essentiellement masculine et réputée rude ?

Au sein de la famille et même du personnel de l'entreprise, on connaît pourtant la réponse. D'ailleurs, une rumeur émanant du château se répand pour annoncer la reprise imminente du travail aux usines. Certes, les Wendel sont très croyants et respectueux de la coutume du deuil, un an au moins pour une veuve, mais dans le pays, on sait qu'il est impossible de laisser longtemps les hauts fourneaux inactifs. Aussi, en voyant la silhouette noire entrer dans cette machinerie complexe crachant feu et fumée, plus personne à Hayange et dans la vallée de la Fensch n'a de doute : l'épouse de Charles de Wendel est désormais à la tête de l'entreprise.

UNE FEMME DE DEVOIR

Charles de Wendel avait trente et un ans lorsqu'il était venu à Sarreguemines demander officiellement la main de la fille de Jean-Alexandre d'Hausen. Enrichi dans le commerce du bois, ce dernier avait hérité de son père la charge de receveur des finances. Il avait été anobli en 1722 ainsi

que l'ensemble de sa lignée, car l'aîné de la famille, Pierre d'Hausen, né le 4 mars 1690, avait acheté la seigneurie de Weidesheim et avait « rendu foi et hommage » à François III, duc de Lorraine. Il était devenu seigneur de Rémelfing et de Weidesheim. Originaires de Trêves, de religion catholique, les d'Hausen s'étaient installés au début du XVIII^e siècle à Sarreguemines.

Charles de Wendel ne s'était pas trompé sur son choix : d'abord, Marguerite était une belle jeune femme au visage lumineux et au regard droit. Benjamine des cinq filles de Jean-Alexandre, elle lui apportait une dot de qualité, 60 000 livres, mais aussi le prestige d'une famille influente. L'une de ses sœurs, Anne-Élisabeth, était mariée à François-Louis de Serre, un conseiller du duc de Lorraine, l'ex-roi de Pologne Stanislas. Seigneur d'Hayange et propriétaire de biens importants, Charles présentait des garanties financières et matérielles suffisantes pour être agréé comme gendre par la famille d'Hausen.

Le mariage de Charles et de Marguerite avait eu lieu à Sarreguemines le 10 mai 1739. Le maître de forges allait découvrir en cette solide Lorraine sarroise non seulement une épouse dévouée qui allait lui donner sept enfants – cinq allaient survivre – mais une véritable partenaire dans son métier.

Elle avait d'abord vécu dans son ombre une existence classique d'épouse et de mère de famille. Femme de devoir, chrétienne d'une piété profonde, elle avait élevé ses enfants de façon traditionnelle. Nombreux dans la région étaient ceux qui ne la connaissaient que de vue, car elle était discrète. Elle suppléait souvent Charles lorsqu'il était contraint de s'absenter pour diverses raisons : démarches auprès de l'administration royale, négociations avec la clientèle,

obligations sociales. C'est ce rôle qu'elle avait d'ailleurs rempli les derniers mois avant sa mort, lorsque, trop épuisé, il n'allait pratiquement plus aux forges. Les employés et les ouvriers de l'entreprise ne pouvaient donc être vraiment surpris ni mécontents de la voir prendre les affaires en main. Réputés difficiles à diriger, et aussi à retenir car venant pour la plupart des villages voisins ou de l'autre rive de la Moselle, ils retournaient souvent à leurs terres. Ils s'accommodaient de son autorité car elle s'adressait à eux en platt, le dialecte bas-germanique parlé dans la partie germanophone de la Lorraine mosellane.

Marguerite avait su s'initier au travail du fer, dont les méthodes avaient peu varié depuis le Moyen Âge : un haut fourneau de six à sept mètres de hauteur transformait par combustion le minerai de fer en fonte liquide. Le combustible était en général le bois, et la proximité des forêts était essentielle. Avant l'introduction de l'énergie électrique, les soufflets du haut fourneau et les marteaux de la forge étaient actionnés par des roues de moulin à eau, ce qui expliquait l'importance de la Fensch. L'entreprise Wendel comprenait les usines d'Hayange, de Hombourg-l'Évêque, de Sainte-Fontaine, de Hombourg-Haut, de Saint-Louis, de Creutzwald, entre Saint-Avold et Forbach. Mais d'où était-elle partie et comment les Wendel l'avaient-ils fondée et construite ?

DE BRUGES À HAYANGE

Les Wendel étaient une famille flamande de Bruges qui avait émigré au XVII^e siècle à Coblençe, une ville de Rhénanie disputée entre le royaume de France et l'Empire germanique,

avant de s'installer en Lorraine. C'est Martial-Christ de Wendel, dit Christian, fils d'un colonel dans la cavalerie de l'empereur Ferdinand III de Habsbourg, qui s'est mis au service du duc de Lorraine Charles VI. Or, il avait reçu par dot de son épouse luxembourgeoise, Claire Sauerfeld, une partie du fief de Longlaville, proche de Hayange et de Longwy. Le cadet de leurs neuf enfants, Jean-Martin, né en 1665, est entré dans le monde du fer en développant la forge d'Ottange, qui appartenait à la baronne d'Eltz. Il avait ensuite acquis avec son épouse, Anne-Marguerite Meyer, issue d'une famille aisée de Volmerange, celle de la Rodolphe, située à Hayange.

On peut se demander ce qui a poussé Jean-Martin à se lancer personnellement sur cette voie éloignée de la tradition militaire de sa famille. Est-ce l'intérêt personnel, la perspective de faire fortune et d'être indépendant, ou l'ambition sociale ? Le pari, et c'en était un, valait la peine d'être joué, car il lui a ouvert l'accès à la noblesse. Si le titre n'était valable qu'à la condition d'assumer la tâche de maître de forges et de remplir ses engagements, il devint le 16 juillet 1705 « seigneur d'Hayange ». Le 7 janvier 1712, il fit enregistrer le contrat « de la vente à lui faite des droits de haute et moyenne justice qui appartenaient au roi dans la commune d'Hayange ».

La Rodolphe, qui comprenait un haut fourneau – la Madeleine –, un atelier de fers plats ou platinerie, une fonderie produisant des tiges de fer, n'avait guère comme client que l'arsenal royal de Thionville, mais au début du XVIII^e siècle, la guerre de Succession d'Espagne, qui devait durer de nombreuses années, offrait l'opportunité de ravitailler les citadelles frontalières de l'Est – Metz, Thionville, Verdun, Longwy – en balles, boulets, essieux et affûts de canon.

Le 3 septembre 1715, Jean-Martin fit donc l'acquisition de la forge voisine de la Marolle, ainsi que d'une fenderie à Suzange. Quelques années plus tard, il acheva de payer ses dettes. Il acheta des forêts pour alimenter ses forges de bois, et entreprit la réfection du château d'Hayange, dont la construction primitive datait du XIII^e siècle. La même année, le duc Léopold de Lorraine et de Bar confirmait ses lettres de noblesse pour ses héritiers et lui. En 1730, Jean-Martin était nommé par lettres patentes du roi de France « écuyer secrétaire du roi en sa chancellerie établie près le parlement de Metz ». Il mourut le 25 juin 1737, à soixante-douze ans, laissant à son fils aîné une fortune évaluée à 700 000 livres, cinq forges et plusieurs fiefs en divers lieux.

Charles, le premier portant ce prénom dans la famille, allait développer l'entreprise paternelle d'une façon conséquente. Dès son arrivée aux affaires, il dut résoudre le problème récurrent de l'approvisionnement en bois, exploitant les forêts acquises par son père et y ajoutant d'autres dans la région. En 1749, il créa un second pôle industriel près de Saint-Avold avec la forge de Hombourg-l'Évêque. En 1758, il y ajouta celles de Sainte-Fontaine, de Hombourg-Haut, de Saint-Louis puis de Creutzwald. Les commandes des armées et de la Marine royales affluant avec la guerre de Succession d'Autriche puis celle de Sept Ans, il put multiplier par quatre le patrimoine, agrandir le château familial d'Hayange et y ajouter un colombier. Il fit également construire pour sa femme un petit château à Hombourg-Haut, en bordure de la route de Metz à Sarrebruck, appelé plus tard le « château d'Hausen », et qui existe encore aujourd'hui.

À sa mort, en ce jour de septembre 1784, si son entreprise assure la moitié de la production sidérurgique de la généralité de Metz, l'héritage est grevé de charges – dettes

et intérêts d'emprunts –, auxquelles s'ajoutent des ventes à perte et des factures de fournitures militaires impayées. C'est donc une lourde tâche qui incombe à sa veuve.

Le premier souci de Marguerite est d'abord de s'assurer définitivement la possession de la seigneurie d'Hayange. Accordée à l'origine à titre provisoire, moyennant un bail de 400 livres dont la régularisation donnait toujours lieu à des renégociations coûteuses, elle parvient pour 117 000 livres à la libérer du comte d'Espagnac, qui la détenait formellement du roi. La tentative d'une abbaye féminine de Metz de faire valoir des titres accordés en 811 par Louis le Débonnaire étant déboutée, Marguerite devient ainsi la seule détentrice de la seigneurie d'Hayange avec ce qui lui est attaché : château, fiefs, justices, bénéfices et droits.

Le château d'Hayange est à la fois le centre familial et le siège de l'entreprise. Symbole de l'autorité et de l'influence du maître de forges sur la vallée, il est le reflet de son caractère laborieux et peu enclin au luxe. Il se compose d'un bâtiment d'architecture classique à trois étages, couvert d'une toiture d'ardoise et pourvu de deux ailes reliées par un long édifice. Il s'agrémente d'une terrasse qui donne sur un jardin, d'un potager, et d'un parc boisé d'une étendue de quatre à cinq hectares pourvu d'un bassin. Celle qu'on appelle désormais « Madame d'Hayange » y établit son « règne ». Au terme de l'année de deuil, elle commande à un peintre le seul portrait qu'on possède d'elle. Représentée assise de trois quarts, droite et sans être adossée, elle est vêtue d'une somptueuse robe rouge, les épaules et le haut du buste couverts d'un jabot dont la dentelle se retrouve à l'extrémité des demi-manches, d'où émergent les avant-bras. Une coiffe volumineuse à large nœud lui couvre la chevelure. Elle semble regarder un interlocuteur avec un sourire qu'on

peut trouver bienveillant. Derrière elle un rideau masque en partie une bibliothèque chargée de livres et en haut du tableau figurent les blasons des Wendel et des d'Hausen. On remarque surtout ses mains. La droite a la paume ouverte et les doigts dirigés vers le sol comme pour signifier qu'elle est chez elle, sur sa terre. L'autre repose sur une charte, celle de l'établissement de Hombourg, à l'acquisition duquel elle avait contribué.

Souveraine donc en son domaine, elle s'adjoit l'aide de deux de ses gendres, Victor de Jacob de La Cottière, ancien officier du régiment de Foix engagé dans l'entreprise depuis la grave blessure qui l'a obligé à quitter l'armée, et Alexandre de Balthasar de Gacheo, lieutenant-colonel du régiment suisse de Diesbach, issu d'une famille originaire de Bohême. Si l'expérience de ces anciens militaires en matière d'autorité et d'armements a compté dans ce choix, la volonté de renforcer le caractère familial de l'entreprise a été primordiale.

L'une des premières préoccupations de la nouvelle gérante est d'ordre financier : la renégociation des contrats avec les arsenaux royaux. En 1788, elle adresse donc une requête au maréchal de Ségur, ministre de la Guerre, dans laquelle elle rappelle que les forges d'Hayange approvisionnent depuis plus d'un siècle les arsenaux royaux en bombes, boulets, affûts de mortier, essieux, balles de fer forgé. Elle indique que le prix fixé est insuffisant compte tenu du coût de fabrication, du renchérissement de la main-d'œuvre et de la hausse du prix du bois. Faute d'obtenir une augmentation, elle se trouverait dans l'impossibilité de continuer les livraisons. Elle obtient une hausse, mais trop limitée. De toute façon, le royaume est plongé dans une profonde crise financière qui touche évidemment la Caisse d'escompte, le Trésor royal,

les banques. Au Creusot, François-Ignace essuie un refus d'augmentation de capital qui lui fait craindre une chute de la production, voire une faillite. En cette année 1788, c'est la situation générale du pays qui se dégrade au point de déboucher sur des tensions politiques de nature à ébranler les fondements du régime.

DES DOLÉANCES AUX FRACTURES

La décision royale de convoquer les états généraux et la rédaction de cahiers de doléances marquent le début d'un engrenage de revendications qui s'enclenche dès le début de 1789 et va conduire à l'implacable processus révolutionnaire.

Outre les aspirations à l'égalité et au pouvoir de la bourgeoisie du tiers état, les doléances révèlent un désir de changement et de réformes justes, telles que l'allègement des impôts, des droits féodaux, des corvées, la suppression de la dîme, de la gabelle, la fin des abus et des « violences odieuses et tyranniques à tout le peuple », comme on appelait alors les inégalités. Une plainte particulière est reprise par les tanneurs et les jardiniers de la commune d'Hayange concernant le lavage de la mine dans l'eau de la Fensch, seule ressource des villages riverains pour abreuver hommes et bétail. Marguerite y répondra plus tard, car pour l'heure on ne décèle guère de volonté de révolte.

Dans les pays lorrains, loin du tumulte parisien, vont cependant parvenir au cours de l'année des nouvelles inquiétantes : serment du Jeu de paume, proclamation de l'Assemblée constituante, prise de la Bastille, abolition des privilèges et des droits féodaux, Déclaration des droits de l'homme et